


Version 002 Révisée le: 11.08.2011	Feuille de garde contenant les suppléments nationaux à la feuille des données de sécurités UE PETROSOL PULVER	
--	---	---

Total de pages (la feuille de garde inclus) : 6

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit et réf.:	Petrosol Pulver / (1160.48.00)
Utilisation:	Excipient dans le nettoyage chimique
Données concernant fabricant/fournisseur:	
Fournisseur / Importateur	CHEMIE AG
Adresse	alte Tiefenastr. 4d
Code postal / lieu	CH-3048 Worblaufen
No téléphone	031 / 921 44 88
No téléfax	031 / 921 54 79
Les responsables	MM. P. Gerster / R. Arnold
Adresse courriel / site internet	info@chemieag.ch/ www.chemieag.ch
No d'appel en cas d'urgence	044-251 66 66 Centre d'information toxicologique, Zürich Service d'urgences 24 heures : 145

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Le données indiqués dans la feuille UE sont conformes au directives de la SUVA

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit non utilisé

Eliminer conformément aux réglementations des autorités locaux / nationaux.

Emballages non nettoyés

Emballages vides acheminée vers une installation d'incinération autorisée.

Code-déchet (selon OMoD): 13 08 99

Petrosol Pulver

Date de révision: 11.08.11

8760030

Version: 2 / CH

M-243

Date d'impression: 17.08.11

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**Identificateur de produit****Nom commercial**

Petrosol Pulver

Utilisation de la substance/mélange

industrial cleaning agent

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

BÜFA Reinigungssysteme

GmbH & Co. KG

August-Hanken-Str. 30

26125 Oldenburg

No. de téléphone +49 441 9317 0

No. Fax +49 441 9317 100

Service émetteur / Department product safety / +49 441 9317 108

téléphone

Adresse email: produktsicherheit-rs@buefa.de

Numéro d'appel d'urgence

Gifftzentrale Göttingen: +49 551 19 240

2. Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

R52/53

Xi, R36/38

Éléments d'étiquetage

Classification selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Symboles de danger

Irritant

Phrase(s) de risque

36/38

Irritant pour les yeux et la peau.

52/53

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

26

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

28

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec . . . (produits appropriés à indiquer par le fabricant).

61

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

3. Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****Acide sulfamidique**

No. CAS

5329-14-6

No. EINECS

226-218-8

Petrosol Pulver

Date de révision: 11.08.11

8760030

Version: 2 / CH

M-243

Date d'impression: 17.08.11

Concentration
Xi, R36/38
R52/53

>= 50 %

Aquatic H412
Chronic 3
Eye Irrit. 2 H319
Skin Irrit. 2 H315

4. Premiers secours**Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin et lui montrer la fiche de données de sécurité.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Mousse

Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter la formation de poussières. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination".

7. Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation de poussières. En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Ne pas utiliser de récipient en aluminium.

Ne pas stocker en commun avec: Bases, Métaux

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Contrôles de l'exposition**

Petrosol Pulver

Date de révision: 11.08.11

8760030

Version: 2 / CH

M-243

Date d'impression: 17.08.11

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

En cas de pulvérisation, porter un appareil de protection respiratoire. Pour une brève exposition, appareil filtrant, filtre combiné B-P3

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Matériau approprié nitrile

La durée de pénétration 480 min

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection résistant acides

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	Poudre			
Couleur	blanc			
Odeur	odeur spécifique au produit			
pH				
Valeur	1	à	2	
Concentration/H ₂ O	1	%		
Point d'éclair				
Valeur	>	100		°C
Densité				
Valeur	1,25	à	1,35	kg/l
Hydrosolubilité				
Remarque	soluble			

10. Stabilité et réactivité**Matières incompatibles**

Réagit avec les lessives alcalines. Réagit au contact des métaux en dégageant de l'hydrogène.

11. Informations toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques**

Absence de données toxicologiques.

12. Informations écologiques

Ne pas rejeter le produit dans les eaux sans traitement préalable. Après neutralisation, diminution de l'effet nocif.

13. Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

14. Informations relatives au transport

Petrosol Pulver

Date de révision: 11.08.11

8760030

Version: 2 / CH

M-243

Date d'impression: 17.08.11

Transport terrestre ADR/RID

No. ONU	2967
Désignation de la marchandise	ACIDE SULFAMIQUE
Classe	8
Carte pour désignation du danger	8
Groupe d'emballage	III
Code de restrictions en tunnels	E

Transport maritime IMDG/GGVSee

No. ONU	2967
Désignation de la marchandise	SULPHAMIC ACID
Classe	8
Groupe d'emballage	III
EmS	F-A, S-B

15. Informations réglementaires**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Classification selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE**Symboles de danger**

Irritant

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette**Phrase(s) de risque**

36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
28	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec . . . (produits appropriés à indiquer par le fabricant).
61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Composants (règlement (CE) no 648/2004)**COV**

COV (CH)	0	%
----------	---	---

16. Autres informations**R-phrases listed in chapter 3**

36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Hazard statements listed in chapter 3

Petrosol Pulver

Date de révision: 11.08.11

8760030

Version: 2 / CH

M-243

Date d'impression: 17.08.11

- H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.